



Service des affaires corporatives
Direction du greffe
275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134
Montréal (Québec) H2Y 1C6
Téléphone : (514) 872-3770
Télécopieur : (514) 872-9964
www.ville.montreal.qc.ca

Le 19 avril 2007

Invitation
Au cœur de la vie montréalaise : le nouveau schéma
de couverture de services de l'agglomération de Montréal

Madame, Monsieur,

Je suis heureux de vous inviter à participer à une consultation de la Commission de la sécurité publique sur le nouveau schéma de couverture de services, soit l'offre de services policiers (SPVM) sur le territoire de l'agglomération de Montréal :

Jeudi, le 3 mai 2007, à 19 heures
Hôtel de ville de Montréal, salle du conseil
275, rue Notre-Dame Est (métro Champ-de-Mars)

C'est en 1997 que la Communauté urbaine de Montréal a autorisé le Service de police à implanter le modèle organisationnel encore connu aujourd'hui sous le nom de « police de quartier ». Ce modèle vise à rapprocher policiers, citoyennes et citoyens dans une perspective d'action locale. Depuis, diverses recherches et évaluations nous démontrent qu'il y a lieu de poursuivre le développement de ce modèle dont l'objectif, en 2007, demeure toujours pertinent. Les résultats des évaluations nous indiquent également que la révision du schéma de couverture de services offre plusieurs avantages dont une meilleure capacité d'agir au niveau local et un meilleur arrimage à la structure municipale.

Le nouveau schéma propose de réaffecter, dans les postes de quartier, plus de 200 policiers directement à la patrouille et à la résolution de problèmes, de réviser le nombre de postes de quartier ainsi que les modalités d'accueil des citoyens. Ultimement, il vise à positionner le SPVM au cœur de la vie montréalaise par, notamment, l'application de l'approche intégrée en matière de sécurité publique dans un contexte de service adapté à l'environnement local.

Pour donner aux actions de l'agglomération de Montréal les meilleures orientations possibles, la commission souhaite connaître les points de vue et entendre les suggestions de tous ceux et celles qui s'intéressent à l'offre de services policiers et à la sécurité sur le territoire de l'île. C'est pourquoi je vous invite à participer activement à cette assemblée publique.

Les personnes qui désirent participer à la période de questions et commentaires du public sont priées de s'inscrire au cours des 30 minutes précédant la séance. Les personnes ou les groupes qui souhaitent s'inscrire à l'avance ou déposer un mémoire sont priés de communiquer avec la Direction du greffe au 514 872-3770. Prière de faire parvenir à cette direction, au plus tard le 3 mai, 15 copies, format papier, de votre mémoire et la version électronique de celui-ci. Le document *Au cœur de la vie montréalaise : le nouveau schéma de couverture de services* est disponible, pour consultation, aux postes de quartier du SPVM, aux bureaux Accès Montréal, aux bureaux d'arrondissement et hôtels de ville, à la Direction du greffe, salle R.134 de l'hôtel de ville, et sur les portails www.ville.montreal.qc.ca/commissions et www.spvm.qc.ca, module Documentation et information.

Je vous prie d'accepter, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le président de la Commission de la sécurité publique,



Claude Dauphin
Maire de l'arrondissement de Lachine
Vice-président du comité exécutif
Responsable de la sécurité publique et
des affaires gouvernementales